

DATE
NOM DU RESERVATAIRE
VISA DU RESERVATAIRE
VISA DU RESERVANT

LEGENDE	
LV	Lave vaisselle
LL	Lave linge
R	Réfrigérateur
C	Cuisinière
LC	Linéaire complémentaire
TRI	Poubelle de tri
	Radiateur
	Sèche serviette
VR	Volet roulant
FAV	Fenêtre avec allège vitrée
PF	Porte fenêtre
F	Fenêtre sur allège béton ou en tableau sur GC
PL	Placard
	Faux plafond (HSP mini 2,20m)
GC	Garde-corps
PV	Pare-vue
CL	Clture
	Terrasse plantée
	Gravillon/Bande stérile
	Caillebotis
	Tableau électrique
	Robinet de puisage
	Descente eaux pluviales
	Trop plein
	Point lumineux extérieur + prise extérieure

NOTA:

- En l'absence de données techniques et/ou de la réglementation, les modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
- Les surfaces et les cotés indiqués (dimensionnelles ou arithmétiques) sont soumises aux tolérances réglementaires.
- Les surfaces, aux, plafonds, rampants, gaines sont indiqués en fonction des données techniques.
- Les canalisations, robinetteries, regards ne sont pas figurés.
- Les plantations figurant sur les plans de présentation du projet sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications, mais leur nombre et leur type ne seront pas modifiés.
- Les dimensions des éléments de construction sont indiquées en fonction des données techniques administratives pour des raisons d'ordre technique ou administratif.
- La surface habitable comprend les aléas.
- Les emplacements machines sont en pointillés, mais les appareils sont en noir.
- Les surfaces indiquées en gras sont à l'usage de la norme handicapée. La barre est non fournie.
- Les rectangles, ronds et cotés de signalisation PNR sont représentés à titre indicatif pour respect de la norme PNR.
- En ce qui concerne les radiateurs et sèche serviettes, il s'agit d'emplacements et de dimensions de principe.

ECHELLE GRAPHIQUE



LE GABRIEL

POINTE DU CAL VAIRE
1.87 avenue Général de Gaulle - 2314 rue Gabriel Péri
L'Huy - Les - Roms - 9240



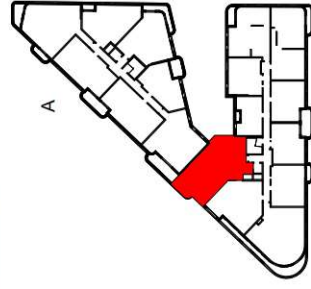
BATIMENT B - ETAGE 3

APPARTEMENT B310-T4

SURFACES HABITABLES	Surface
---------------------	---------

Entrée	6.33
Séjour/Cuisine	32.24
Chambre 1	11.55
Chambre 2	10.01
Chambre 3	10.25
SdE/WC	5.05
SdB	6.55
WC	1.88
Dressing	2.60
TOTAL SURFACES HABITABLES	86.46
Balcon	8.27
TOTAL SURFACES ANNEXES PRIVATIVES	8.27

PLAN DE SITUATION



DATE: 14/05/2024

INDICE:

MARCHE

Région :

Programme :

N° du lot :

Nom et Prénom de l'acquéreur :

Gamme :



Entrées – Séjours – Dégagements – Pièce de rangements Chambres et Placards attenants **Y COMPRIS LA CUISINE**

(même coloris pour toutes les pièces sèches)

Revêtement	Type de surface	Référence
PERGO PRO AQUA. Les plinthes seront en bois peint en blanc	Sol	CHENE BLANC PANTIN

Remplissez la référence souhaitée



Pose de l'évier et de la crédence dans la cuisine

☐ OUI

☒ NON



Veuillez signer la lettre d'engagement à la page suivante.

Engagement acquéreur concernant la pose de l'évier et de la crédence de la cuisine



L'opération LE GABRIEL située à L'HAY LES ROSES fait l'objet d'une demande de certification NF Habitat / NF Habitat HQE sous le n° NFH174490 sur la base du référentiel de la marque NF Habitat. Cette certification est délivrée par la société CERQUAL dans le cadre d'un mandatement de l'AFNOR CERTIFICATION organisme certificateur.

Le référentiel de la marque NF Habitat définit des exigences à satisfaire par le Maître d'Ouvrage, au-delà des dispositions minimales réglementaires, en matière de :

- Système de management du Maître d'Ouvrage
- Qualité technique et fonctionnelle de l'opération :
- Qualité de vie
- Respect de l'environnement
- Performance économique
- Qualité des services et information apportés aux clients

Afin de pouvoir accéder à votre demande tout en conservant le bénéfice de la marque NF Habitat, vous voudrez bien nous confirmer votre accord, sur les deux points ci-dessous :

- Les travaux en question seront réalisés en respectant le cahier des charges ci-joint ainsi que, les règles de l'art et la réglementation applicables en la matière. Nous attirons votre attention sur le fait que votre responsabilité pourrait être engagée, dans le cas contraire, notamment si les travaux réalisés par vous, ou leur absence de réalisation, provoquaient des désordres chez d'autres copropriétaires – infiltrations, bruits etc.
- Renonciation à tout recours au titre de la certification NF Habitat / NF Habitat auprès de notre Société, de CERQUAL ou d'AFNOR CERTIFICATION sur l'ensemble des points visés par la certification NF Habitat / NF Habitat HQE et concernés par les travaux que vous vous réservez.

Pour être conforme aux prestations de la certification NF Habitat (ou NF Habitat HQE), il convient de respecter différentes recommandations dans l'aménagement de votre cuisine.

Ces exigences concernent :

La mise en place d'un revêtement spécial au pourtour de l'évier :

- Sont considérés comme satisfaisants des revêtements du type : faïence ; pâte de verre ; miroir ; stratifiés et lamifiés en plaque (double encollage et cordon d'étanchéité en périmètre de l'évier) ; grès ; pierre naturelle ; bois laqué en usine ; revêtements PVC étanches prévus pour utilisation en pièces humides.
- Le revêtement doit recouvrir au minimum tout le linéaire correspondant à l'évier (cuve et égouttoir) ainsi que la partie murale en jonction entre un revêtement situé à l'arrière d'un appareil et celui situé latéralement au même appareil.

La qualité de la robinetterie de l'évier :

Les mitigeurs doivent :

- Être certifiés NF Robinetterie (ou équivalent)
- Posséder un classement EAU ou ECAU tel que A1 ou A2
- Posséder un classement ECAU tel que E0 C2 U3

Le raccordement des machines à laver :

Les évacuations d'eau des machines à laver (lave-vaisselle et lave-linge) doivent être distinctes entre elles et distinctes de celle de l'évier.

Pour ce faire, nous vous remercions, par avance, de bien vouloir signer le présent document, votre signature étant précédée de la mention manuscrite Lu et approuvé. A réception de votre accord, nous en tiendrons informé CERQUAL

Fait, en deux exemplaires, à NANTERRE , le

N° de lot : LB310

Nom de l'acquéreur :

Signature :



Pièces humides (salle de bain, salle d'eau, WC)

Revêtement		Type de surface	Référence	Taille					
NEWKER Au pourtour de la douche / baignoire à hauteur d’huissérie		Harmonies			SDB	SDE	WC indépendant	Commentaires	
		Harmonie 1	Sol	CLUB GRAPHITE	45x45	☐	☒	☐	
Mur	MILO WHITE		25x50						
		Harmonie 2	Sol	CLUB GRAPHITE	45x45	☒	☐	☒	
			Mur	CLEAR DECOR GLOSS WHITE	25x50				
		Harmonie 3	Sol	CLUB GREY	45x45	☐	☐	☐	
			Mur	CLEAR GLOSS WHITE	25x50				
		Harmonie 4	Sol	CLUB IVORY	45x45	☐	☐	☐	
			Mur	BOREAL WALL AOK	25x50				
		Harmonie 5	Sol	DOME GREY	45x45	☐	☐	☐	
			Mur	DOME WALL GREY	25x50				
		Harmonie 6	Sol	DOME IVORY	45x45	☐	☐	☐	
			Mur	DOME WALL IVORY	25x50				
		Harmonie 7	Sol	CLUB WHITE	45x45	☐	☐	☐	
			Mur	CLUB WALL WHITE	25x50				
		Harmonie 8	Sol	METRO SAND	45x45	☐	☐	☐	
			Mur	CLEAR MOSAIC GLOSS WHITE	25x50				
		Harmonie 9	Sol	CLUB GRAPHITE	25x50	☐	☐	☐	
			Mur	CLUB GRAPHITE	25x50				

**Meuble vasque
selon plan de vente
FLORENCE S+ de chez SIBO**

Référence

Salle de bain: FLEETWOOD BRUN
Salle d'eau : FLEETWOOD BRUN

Remplissez la référence souhaitée

Date d'envoi :

Signature :

OPTION(*) = les tarifs des options
sont à consulter sur la fiche jointe :
« Catalogue des Modifications Esthétiques »

Veuillez signer le document